

JOURNÉE D'ÉTUDE

ENSA
DIJON



INFILTRATIONS SENSIBLES

Mardi 5 mars de 10h à 17h
ENSA Dijon - Amphithéâtre

Organisation et direction scientifique :
Jean-Sébastien Poncet & Nathalie Elemento

**A
R
T
&
D
E
S
I
G
N**

INFILTRATIONS SENSIBLES

Cet évènement est organisé par l'[École Nationale Supérieure d'Art de Dijon](#) dans la continuité et l'évolution des réflexions développées dans l'ARC (atelier de recherche et de création) « Terre commune ».

Les chaleurs extrêmes des étés 2022 et 2023, ainsi que leurs effets dévastateurs (sécheresses, méga-feux, disparition des glaciers, fonte de la banquise...) ont sonné comme un signal d'alarme sur l'emballement du dérèglement climatique.

L'eau se fait rare et des problématiques encore confidentielles il y a quelques années occupent aujourd'hui une part de plus en plus importante de l'espace médiatique.

Comment partager équitablement les accès à l'eau ? Quelles valeurs donner aux zones humides ? Comment et pourquoi désimperméabiliser les sols artificiels ? Que faire pour ralentir le cycle de l'eau ?

Ces questions traversent l'ensemble de la société civile, des aménageur-euse-s et concepteur-riche-s urbains dont les pratiques sont remises en cause, notamment par la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), aux militants écologistes dont l'opposition au modèle productiviste de l'agriculture s'est récemment cristallisée autour des méga-bassines, jusqu'à la volonté gouvernementale de dissoudre le collectif écologiste Les Soulèvements de la terre.

Réunissant artistes, paysagistes,, curateurs-rices, urbanistes, designers-euses, acteurs-rices institutionnelles et militant-es, cette journée d'étude sera organisée en trois tableaux. Espaces de discussion thématiques, ils proposent aux participant-e-s d'engager leur pratique et leur réflexion autour d'une question :

#1. Les petits ruisseaux font-ils les grandes rivières ? les cycles de l'eau à l'échelle des relations ville-territoire

#2. La ville est-elle une éponge comme les autres ? Les sols urbains à l'interface du partage des eaux

#3. Infiltration ou ruissellement ? l'eau commune - enjeux éthiques, sociopolitiques et poétiques du partage des eaux

Direction scientifique et organisation

Nathalie Elemento, artiste

Jean-Sébastien Poncet , designer

PROGRAMME

MATIN

10H00
accueil / introduction

10H30 - 12H00

Tableau #1

Bassins versants : les cycles de l'eau à l'échelle du territoire

- Matthieu Duperrex, philosophe, École nationale supérieure d'Architecture de Marseille
- Sandrine Petit, géographe, INRAE, Dijon
- David Moinard, curateur, atelier DELTA, Saint Mélany, Ardèche

APRÈS-MIDI

14H00 - 15H30

Tableau #2

La ville est-elle une éponge comme les autres ? Les sols à l'interface du partage des eaux

- Patrick Henry, architecte et urbaniste, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville & pratiques urbaines.
- Vincent Mayot, Mayot & Toussaint paysagistes concepteurs Dijon
- Sylvain Carraud, directeur paysage et espace public, Dijon Métropole
- Thierry Boutonnier, artiste arboriculteur, Lyon

15H30 - 17H00

Tableau #3

Infiltration ou ruissellement ? Enjeux éthiques, sociaux-politiques et poétiques du partage des eaux

- Clémentine Legendre, designeuse, Dijon
- Laure Abramowitch, avocate, Dijon
- Clémence Althabegoïty, designeuse-plasticienne, Paris
- Marine Hunot, designer, ACADE design à la campagne, Semur-en-Auxois.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS

10H30 – 12H00

TABLEAU #1

BASSINS VERSANTS : LES CYCLES DE L'EAU À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

En définissant les limites géographiques des bassins versants, les « lignes de partage des eaux », ces aires de récolement des fleuves, ont orienté la constitution des sociétés humaines. Or, cette connexion entre périmètres humains et non-humains est actuellement remise en question par l'intensification des phénomènes d'inondation. Selon l'interprétation courante, l'espace semble manquer, ou bien les choses ne sont pas ou ne sont plus à leur place. Quand l'eau monte et détruit des habitations, on dit que le fleuve est sorti de son lit — qu'il n'est pas à sa place —, ou bien que les bâtiments ont été construits au mauvais endroit. Mais on pourrait aussi avancer que s'exprime ici un conflit d'usage pour un même espace entre le fleuve qui parfois a besoin de s'étendre périodiquement et l'habitat humain qui a besoin de garantir à ses occupants de rester au sec.

En quoi cette réflexion en termes d'usage pourrait-elle nous aider à resynchroniser périmètres humains et non-humains ? Comment désanthropocentrer sa lecture ? De quelles façons enfin, si l'on tient compte de ces agentivités non-humaines, peut-on négocier des usages qui ne sont a priori pas exprimés ?

Participant-es :

- **Matthieu Duperrex**, philosophe, École nationale supérieure d'Architecture de Marseille

- **Sandrine Petit**, géographe, INRAE, Dijon

- **David Moinard**, curateur, atelier DELTA, Saint Mélany, Ardèche

Performer la recherche sur le paysage-fleuve Mississippi RiverBook

Sur l'écran, un diorama met en scène une forme épique moderne, celle d'un Mississippi métamorphosé par l'intervention humaine. Panorama sensible et dynamique d'une époque tourmentée de la nature, tel est le paysage qui est donné à découvrir. Ce fleuve n'est plus celui de Huckleberry Finn, la mécanique des ingénieurs l'a tenu en respect et placé en suspens, séparé de son delta. De là, l'urgence d'une poésie qui témoigne de notre condition contemporaine vis-à-vis des éléments. De là, le récit d'un territoire qui disparaît à une vitesse inouïe. Mississippi RiverBook propose de descendre au son de l'harmonica blues un fleuve fantôme, altéré par les aménagements de la modernité, mais qui cependant demeure un paysage très habité et vivant.

- *Matthieu Duperrex*, philosophe,

enseigne les sciences humaines et sociales à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille. Artiste-auteur, ses travaux procèdent d'enquêtes de terrain sur des milieux anthropisés et croisent littérature, sciences-humaines et arts visuels. Il a notamment travaillé sur le delta du Rhône, l'étang de Berre et le Mississippi. Publications : *Voyages en sol incertain*. Enquête dans les deltas

du Rhône et du Mississippi (Marseille, Wildproject & La Marelle, 2019), *Semer le trouble*. Soulèvements, subversions, refuges (Paris, Techniques&Culture, 2020), *Fos - Étang de Berre*. Un littoral au cœur des enjeux environnementaux (Aix-en-Provence, Rives méditerranéennes, 2021), *La rivière et le bulldozer* (Paris, Premier Parallèle, 2022).

L'espace rural et la ville ne sont pas des territoires étanches...

... et, quand il s'agit d'eau, les besoins de la ville sont souvent pourvus grâce aux ressources acheminées depuis leur périphérie. Naturel et artificiel se mêlant, le rapport à l'eau est bien souvent instrumental et l'on raisonne alors en termes de demande et d'offre. Le dépouillement d'archives concernant deux territoires et deux villes, la communauté urbaine du Creusot Montceau-les-Mines et Dijon, montre que, pour faire face à des besoins croissants en eau, les élus ont décidé d'aménagements permettant de dérouter vers la ville l'eau d'autres bassins versants. Le vocabulaire et les représentations sont riches de références à des tuyaux, des volumes, des débits, des capacités de pompage. Les politiques publiques s'appuient sur une pluralité d'indicateurs pour piloter la gestion de l'eau, par exemple la rivière sera suivie grâce à son débit biologique (débit minimum nécessaire à la survie des espèces). Qu'arriverait-il si nous décalions voire modifions ces représentations très corrélées à la notion de gestion ?

- *Sandrine Petit* est géographe à INRAE,

au CESAER, laboratoire de sciences économiques et sociales (Dijon).

Elle s'intéresse aux rapports entre eau et agriculture et documente les représentations, les savoirs et les pratiques d'agriculteurs (irrigants ou éleveurs) en termes de circulations d'eau. Des recherches à l'échelle de bassins versants en Bourgogne lui ont permis d'aborder les tensions sur la gestion des ressources et d'expérimenter des démarches participatives pour aborder les futurs de l'eau en contexte de changement climatique. En effet, celui-ci crée des pénuries et interroge les usages. Actuellement, ses recherches portent sur les effets du changement climatique sur les éleveurs, leur activité, leur métier et leur santé mentale.

Le partage des eaux

La ligne de partage des eaux traverse le Parc des Monts d'Ardèche. Être physiquement sur cette ligne, c'est avoir sous un pied les sources se dirigeant vers la Méditerranée et sous l'autre celles se jetant dans l'Atlantique. La ligne a inspiré LE PARTAGE DES EAUX, un parcours artistique à « ciel ouvert » accueillant, au cœur d'un patrimoine exceptionnel, des œuvres d'art créées in situ. Le GR7 superposé sur cette ligne offre un accès commode aux oeuvres du parcours.

Ce qui n'aurait pu être qu'une situation pratique raconte bien autre chose des effets de synchronisation entre une topographie et l'agir humain par ses voies de communication, puisqu'elle met en perspective une fabrique de l'art, des premières oeuvres de l'humanité abritées par la Grotte Chauvet à la création contemporaine. Quels sont donc les enjeux et les significations d'une telle situation pour ce parcours ? Quels dialogues ses oeuvres entretiennent-elles avec lui ? Que nous racontent-elles du partage des eaux ?

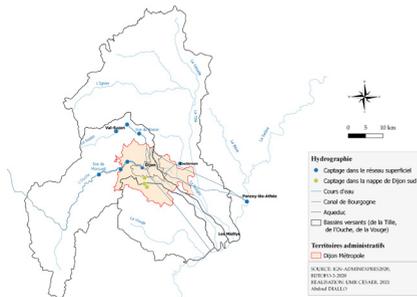
- *David Moinard*

Après avoir été responsable de la programmation artistique d'Estuaire Nantes <> Saint-Nazaire puis du Voyage à Nantes ainsi que membre du comité d'orientation artistique du Palais de Tokyo, David Moinard est à l'origine de l'Atelier Delta, agence d'ingénierie culturelle spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de projets artistiques liés à des territoires et des géographies particulières.

À ce titre, il travaille au commissariat et à la direction artistique de projets de création contemporaine dans l'espace public comme pour le Village des Athlètes des JO de Paris 2024, Les Extatiques, en 2022, parcours artistique sur l'esplanade de La Défense et à la Seine Musicale sur l'île Séguin (Département des Hauts-de-Seine), Le Partage des Eaux, parcours pérenne inauguré l'été 2017 dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Il accompagne actuellement l'Université Grenoble-Alpes pour la mise en œuvre de nouvelles créations pérennes sur le campus, assure le commissariat de Ancey Paysages porté par Bonlieu Scène Nationale et intègre l'équipe curatoriale de Bourges, capitale européenne de la culture 2028.

Depuis 2020, il est directeur – médiateur artistique du Sentier des lauzes en Ardèche pour lequel il porte l'action Nouveaux Commanditaires dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Depuis 2023, il est un intervenant régulier du nouvel enseignement de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris consacré à l'art dans l'espace public : Art en Situation.



14H00 – 15H30

TABLEAU #2
LA VILLE EST-ELLE UNE ÉPONGE COMME
LES AUTRES ?
LES SOLS À L'INTERFACE DU PARTAGE
DES EAUX

Des urbanistes et écologues chinois ont élaboré au début des années 2000 le concept de ville éponge ou haimian chengshi. Dans un contexte d'expansion massive et de création de villes nouvelles, il s'agissait de concevoir des modèles d'agglomérations capables d'absorber les eaux pluviales dans le sol et les zones humides afin de réguler les inondations urbaines et d'améliorer leur résilience durant les épisodes de sécheresse. Cette proposition des géo-sciences, que d'aucun pourrait qualifier de techno-solutionniste, met cependant en évidence une préoccupation globalisée pour la consommation des sols par l'urbanisation. Ce phénomène d'artificialisation des sols, qui permet de faire le lien entre les processus de transformation des sols par l'agir humain et ses effets sur leurs fonctions écologiques, se traduit notamment par une diminution voire une oblitération totale des capacités de filtration, de stockage et donc de redistribution biologique de l'eau par et dans les sols.

Ces considérations conduisent les collectivités à limiter l'emprise des projets d'urbanisation, par exemple avec la loi ZAN, mais aussi d'envisager la désimperméabilisation de certains de leurs terrains. Ce dispositif légal prévoit que l'artificialisation des sols devra être compensée par des opérations de renaturation dans des proportions de plus en plus importantes, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement compensée en 2050. Or non seulement ce principe général ne va pas sans difficulté d'application dans les collectivités, mais une certaine ambiguïté du terme « artificialisation », comme principe compensatoire, pose par ailleurs question.

Est-il vraiment pertinent de considérer à équité un espace consommé sur des terres agricoles et un espace « renaturé » ? Ont-ils effectivement la même valeur pour être ainsi échangeables ? C'est notamment en anticipant sur cette contrainte que les collectivités entreprennent la désimperméabilisation de certaines de leurs infrastructures. Proposée notamment comme une réponse à la formation des îlots de chaleur, on trouve ces opérations notamment dans les projets de rénovation des bâtiments publics : cours d'école, complexes administratifs, équipements culturels...

Cet aménagement par enlèvement de matière peut-il s'envisager comme une opportunité pour un renouvellement « soustractif » des écritures urbaines ? Que faire cependant des matériaux issus du « décrotage » des surfaces imperméables, bétonnées ou bitumineuses ? Est-il possible, et si oui comment, d'inscrire le geste du concepteur dans un processus écologique de formation des sols ?

- Participant-es :*
- Patrick Henry, architecte et urbaniste, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville & pratiques urbaines.
 - Vincent Mayot, Mayot & Toussaint paysagistes concepteurs Dijon
 - Sylvain Carraud, directeur paysage et espace public, Dijon Métropole
 - Thierry Boutonnier, artiste arboriculteur, Lyon



Comment s'orienter et agir dans un monde incertain ?

La répétition de grands motifs cycliques dans l'histoire nous incite à réfléchir à comment s'orienter dans le fatras des injonctions, assurément contradictoires, mais déniant de plus en plus l'urgence (voire l'existence) de l'urgence sociale et climatique.

Que vaut notre capacité à anticiper l'avenir face à l'augmentation du nombre et de l'intensité des crises (économiques, immobilières, agricoles, etc.), des chocs (climatiques) ou des changements structurels (migratoires) ? Dans un contexte de surface disponible limitée, comment une collectivité peut-elle atteindre les objectifs ambitieux de la planification écologique pour assurer la durabilité des territoires ?

Figurant parmi les objectifs de la loi Climat et résilience de 2021, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) suscite inquiétudes et incompréhensions par son caractère vertical (l'objectif s'applique partout de la même façon) et contradictoire avec les objectifs de développement (ce dernier étant synonyme d'artificialisation).

Le ZAN peut-il gommer les antagonismes entre injonctions à la sobriété d'un côté, et obligations de construire de l'autre ? Comment peut-il constituer un cadre d'action intégrateur d'autres politiques publiques ?

L'empilement des normes ne permettra pas la nécessaire adaptabilité aux spécificités des territoires et de leurs occupants. Si la notion de projet est admise comme réponse à une démarche en « silo », sa dimension est mal comprise et mal entendue, par conséquent mal employée. Là où réside une part de négociation, des règles implicites ou explicites en ont travesti le sens. Retrouver le sens du projet ne signifie pas l'abolition totale des contraintes, mais leur adaptation aux contextes et de leur aptitude à accueillir les modifications, à accepter les transformations.

Le projet permet une approche multithématique des territoires et la prise en compte de la qualité des sols, dans la mesure où leur préservation permet de satisfaire un nombre important d'objectifs environnementaux. Pour cela, les sols doivent être considérés de manière non triviale, réductrice, technique et inarticulée.

– *Patrick Henry, enseignant-chercheur à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.*

Architecte et urbaniste, il est le responsable scientifique et pédagogique DSA Architecture et projet urbain.

Il a créé PRATIQUES URBAINES, plateforme de recomposition territoriale, dans une logique de réseau partenarial pluridisciplinaire et de construction de trajectoires résilientes et adaptatives de la transformation des territoires. Ses thèmes de recherches et d'actions concernent les processus de conception et de diffusion du projet architectural, urbain et paysager, ainsi que la réparation des territoires habités dans un contexte de raréfaction des ressources.

Eau et cour d'école

On se souvient tous de sa cour d'école de son enfance! Le modèle de la cour était assez identique, un grand espace minéral pour courir, quelques arbres dans le meilleur des cas ; des garçons qui occupent le centre de la cour en jouant au foot et des filles un peu sur le côté, quelques bancs, un surveillant qui d'un seul regard pouvait observer toute la cour.

L'évolution climatique, l'apparition d'îlot de chaleur urbain et le manque de nature en ville a fait repenser l'aménagement des cours d'écoles avec un changement de paradigme total. La cour est revisitée avec des espaces calmes et animés, des lieux où l'on joue ensemble, des lieux où l'eau s'infiltré dans le sol, des lieux plantés ombragés et de découvertes de la biodiversité, un imaginaire à explorer !

La réinvention de la cour d'école et la pensée sur le cycle de l'eau sont engagées. Peut-elle

également nous enseigner un autre modèle d'aménagement pour la ville ?

– *Vincent Mayot, paysagiste concepteur*

Installée en Bourgogne depuis plus de 25 ans, l'agence Mayot & Toussaint travaille sur de nombreuses échelles, du grand territoire jusqu'aux détails de projets, en milieu rural et en milieu urbain, aussi bien en étude et programmation qu'en réalisation. L'agence se positionne sur des projets de nature en ville, de perméabilité des sols, de concertation, sur des sites patrimoniaux ou des lieux en devenir.

Vincent Mayot a une formation de paysagiste concepteur à l'ENSP de Versailles. Il est également paysagiste conseil de l'état depuis 2012 sur le Territoire de Belfort puis 2020 dans l'Hérault. Mission offrant un regard sur les grandes politiques de l'Etat en matière d'aménagement et leur mise en action au cœur des territoires.

Oser la désimperméabilisation

La gestion de l'eau et le végétal sont aujourd'hui majeurs dans les choix de l'aménageurs public. Comment préserver l'existant en matière de végétalisation, de revêtements perméables ? favoriser une gestion de l'eau intégrée ? le couvert végétal ? une mobilité durable ? tout en préservant les usages d'un espace public dense (riverains, commerces, touristes,...).

– *Sylvain Carraud, Ingénieur territorial, Directeur du service paysage et espace publique de Dijon Métropole.*

Il travaille depuis une quinzaine d'année dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques. Tout d'abord, dans la Loire, dans un territoire varié alliant des secteurs de plaine, de moyenne montagne, urbains et d'autres plus rurales, il a œuvré à la mise en œuvre des projets d'assainissement (station d'épuration, réseaux,...) pour lesquelles la gestion des eaux pluviales est centrale.

Après un passage dans le jura, en tant que directeur des services techniques d'une commune moyenne, il intègre Dijon métropole en tant que directeur Paysages et des Espaces Publics Il œuvre à l'élaboration des aménagements publics sur les 23 communes du territoire métropolitain (voirie, parcs, jardins, cours d'école, ...).

Notre fin, c'est votre faim, mais au final, c'est tout le monde qui aura soif.

Les villes, comme les campagnes, subissent les délires herculéens de vouloir contrôler des cours d'eau pour chercher la performance, l'optimisation et l'efficacité. En ce 1er février 2024, Barcelone est à sec.

À travers des études de cas d'œuvres arboricoles, telle que les pépinières urbaines : « Prenez racines ! », Eau de Rose, Appel d'air et Gratte Terre, nous étudierons différents mode d'usage collectif des eaux. Nous tenterons de comprendre des itinéraires techniques de cultures robustes dans des aléas climatiques grandissants. Suivant les lumières de Olivier Hamant, chercheur en biologie et développement des plantes, nous tenterons de vérifier l'hypothèse que dans des fluctuations toujours plus dangereuses (sécheresses, tempêtes, ...), le risque d'être soit-même fluctuant est un avantage curieux. En quoi un art arboricole en milieu urbain coule de sources et renouvelle les représentations des trames brunes, des horizons des sols, leurs porosités comme l'art des fontaines. Œuvrer dans des durées indéterminées, c'est favoriser des espaces d'ajustement propice à toutes les infiltrations. Faillir, c'est créer des brèches et germer.

– *Thierry Boutonnier, artiste arboricole*

Il questionne ses filiations agricoles en affrontant la question de la domestication. Il mêle les arts et les sciences de l'écologie durant son parcours académique et au travers de ses expérimentations collectives. S'ancrant dans des territoires spécifiques, ces œuvres sont conçues et co-construites sur un temps long

afin de tisser des liens avec les populations et les contextes locaux, l'amener à participer à un ouvrage et échanger des savoirs et savoir-faire qui contribuent eux-mêmes à enrichir l'œuvre. Il est lauréat du prix COAL en 2010. Il réalise des œuvres en interdépendance avec des écosystèmes comme pour Lausanne Jardin (Et in Arcadia ego, 2009), Lyon (« Prenez racines ! », depuis 2009), le Grand Paris (Appel d'air, depuis 2016), La Biennale d'art contemporain de Lyon (Eau de rose, depuis 2013), ou le Far° à Nyon, Suisse (Biodynamiser le parking, depuis 2019). Dans les enchevêtrements de ces rencontres, il a co-fondé l'association « Les artistes arboricoles ».



15H30 – 17H00

TABLEAU #3 INFILTRATION OU RUISSELLEMENT ? ENJEUX ÉTHIQUES, SOCIAUX-POLITIQUES ET POÉTIQUES DU PARTAGE DES EAUX

Lors d'une émission radiophonique (« La terre au carré », France Inter, 23 novembre 2021), Éric Lenoir, auteur d'un Petit traité de jardinage punk (2018), invitait les auditrices et les auditeurs à favoriser le stockage de l'eau dans les sols : une terre vivante, couverte d'humus, permet à l'eau de s'infiltrer, là où une terre laissée nue favorise le ruissellement et le lessivage. Cette opposition entre « ruissellement » et « infiltration » entre en résonance avec la doctrine économique du « ruissellement » — selon laquelle une politique (fiscale) en faveur des hauts revenus profiterait à toute l'économie. Maintes fois démontrés par les économistes, les illusions de cette doctrine et leurs effets destructeurs font écho à une conception admise de l'eau comme ressource, c'est-à-dire capital stockable et accumulable, que les conflits autour des méga-bassines ont mis en lumière récemment. Or, cette vision immobiliste se révèle incompatible avec la mise en circulation de l'eau dans le flux du vivant. Dans cette perspective, favoriser l'infiltration en confiant à un tiers non-humain son contrôle, autrement dit laisser le sol effectuer le travail de redistribution, ne permettrait-il pas un partage de l'eau plus compatible avec les enjeux de justice environnementale ? Comment l'art et le design s'infiltrent-ils dans ces domaines ? En quoi transformer les représentations de l'eau, lui donner corps et histoire, activent un partage sensible de sa présence ?

Participant-es :

- Clémentine Legendre, designeuse, Dijon
- Laure Abramowitch, avocate, Dijon
- Clémence Althabegoïty, designeuse-plasticienne, Paris
- Marine Hunot, designer, ACADE design à la campagne, Semur-en-Auxois.

Les Lentillères - quartier libre

Les espaces « en marge » sont riches d'expérimentation et poussent les designers à ouvrir leur regard. Un regard qui se déplace alors sur les modes de vie eux-mêmes et la dimension politique d'habiter et d'occuper l'espace.

Pendant six mois, en lien avec les habitants, j'ai parcouru, rencontré, dessiné, observé, photographié, retrouvé, filmé, vécu le Quartier Libre des Lentillères à Dijon, une friche maraîchère remise en culture, occupée et autogérée.

Je veux retranscrire le foisonnement auquel j'ai fait face dans ce lieu en marge, la multiplicité de ses usages et les processus créatifs, à diverses échelles, qui le traversent. Je tente de trouver des clés pour appréhender les dynamiques et problématiques inhérentes au lieu, autant que de témoigner visuellement de sa réalité quotidienne.

En utilisant les outils du design dans le cadre d'un récit d'expérience, je veux questionner les manières de faire du design, de l'architecture et de l'urbanisme et en partager de nouvelles.

– *Clémentine Legendre est designeuse*

Diplômée 2022 de l'ENSA Dijon elle conçoit un design en lien fort avec les personnes et les collectifs qui tendent à expérimenter des alternatives. Elle mobilise pour cela un ensemble d'outils de documentation du dessin à la vidéo comme moyen de réflexion et de diffusion de techniques et d'expériences concrètes contemporaines.



L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation...

Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. Le respect des équilibres naturels implique la préservation et, le cas échéant, la restauration des fonctionnalités naturelles des écosystèmes aquatiques, qu'ils soient superficiels ou souterrains, dont font partie les zones humides, et des écosystèmes marins, ainsi que de leurs interactions. Ces fonctionnalités sont essentielles à la reconquête de la biodiversité, à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à l'atténuation de ses effets et participent à la lutte contre les pollutions. A ce titre, les écosystèmes aquatiques et les écosystèmes marins constituent des éléments essentiels du patrimoine de la Nation. (...)»

Comment sont mises en œuvre ces dispositions issues de l'article L. 210-1 du code de l'environnement, qui consacrent l'eau comme un bien commun dans un contexte d'accaparement grandissant de la ressource ?

– *Laure Abramowitch, Docteur en droit de l'environnement*, a d'abord travaillé comme ingénieur de recherche pour le compte de l'ADEME. Devenue avocate, elle poursuit des activités d'enseignements et de recherches à l'université où elle enseigne le droit de l'environnement et agro-alimentaire ainsi que l'éloquence et la transition écologique du secteur culturel.

Convaincue des liens étroits entre les enjeux de transition écologique et sociale et le milieu artistique et culturel, elle est par ailleurs avocate mandataire d'artistes et d'auteurs et accompagne le secteur culturel sur les enjeux juridiques de la transition écologique. Elle intervient également régulièrement aux côtés de militants écologistes qui font l'objet de poursuites pénales.

(Récolter) la pluie

Le phénomène spontané de la pluie nous offre une ressource essentielle pour notre vie

quotidienne : l'eau. En oubliant la simplicité de sa source, ce besoin fondamental est restreint par la marchandisation. «(Récolter) la pluie» est une structure éphémère spéculative qui récolte l'eau de pluie dans un contexte hors réseau et décentralisé. Le libre accès à l'eau fait écho à un principe physique devenu objet en open source. Une information donnée à l'aide de matériaux de base qui peuvent varier en fonction du contexte. En 2023, le projet « (Récolter) la pluie » continue son aventure en collaboration avec La Fabrique des Impossibles. Ensemble, elles ont animé une série d'ateliers participatifs de création de récolteurs d'eau de pluie dans des écoles et jardins partagés de la Seine-Saint-Denis. Le projet commun a été lauréat de l'appel à projets « Partage ton Grand Paris #3 : Vivants Voyageurs » lancé par la Société du Grand Paris et la Métropole du Grand Paris, avec la mention coup de cœur du jury COAL. Il a aussi reçu la bourse «Agir in Seine-Saint-Denis» du département de la Seine-Saint-Denis.

– *Clémence Althabegoïty, designeuse et plasticienne* basée à Paris. Elle est diplômée du Centre for Research Architecture de Goldsmiths (Université de Londres) en 2019, de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en 2018 et de la Design Academy Eindhoven en 2016. Sa pratique se situe dans une hybridation entre design, art et science.

En collaboration avec des instituts scientifiques tels que le Muséum National d'Histoire Naturelle et BruitParif, elle s'intéresse au silence, à l'eau et à l'air, ainsi qu'à leurs interactions avec la matière. À partir d'analyses contextuelles et de recherches matérielles, elle conçoit des objets, des installations, et des scénographies. Sa pratique cherche à créer des solutions alternatives, à sensibiliser et à penser de manière critique des questions telles que la hausse des températures, la pollution (bruit, air et sol) et la rareté de l'eau. En appliquant les propriétés uniques de matériaux, chaque projet devient une opportunité d'explorer de nouveaux médiums et de créer des travaux spécifiques à un lieu.

«EAU»

ouvrira ses portes le 13 avril prochain. Cette exposition présente un ensemble d'objets où l'utilisation de l'eau est au centre de la démarche des designers. Partant du constat que l'eau est une ressource de plus en plus précieuse. L'exposition propose un ensemble de projets qui respectent cette ressource, amène une réflexion sur des habitudes quotidiennes liées à notre consommation, qu'elle se situe dans la sphère privée ou publique.

– *Marine Hunot, Designer*

est depuis 2020 directrice artistique de l'association Arcade® Design à la campagne, lieu de création et de diffusion en design et métiers d'art, en milieu rural. Installée à Saint-Colombe-en-Auxois, Arcade soutient des projets de recherche, propose un regard sur le design, impulse une forme d'innovation sur son territoire. Le projet associatif développé par ARCADE est rythmé par des rencontres, partages et transmissions, pour encourager les expérimentations, promouvoir les savoir-faire, favoriser la coopération, sans négliger les problématiques sociétales du moment.

